

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	7 321 277	6 029 652	1 291 626	21,42
Production vendue	6 688 556	7 321 171	-632 616	-8,64
Autres produits	417 680	616 719	-199 039	-32,27
Total	14 427 513	13 967 542	459 972	3,29
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	5 668 198	5 228 687	439 511	8,41
Variation de stock (m/ses)	125 187	246 114	-120 928	-49,13
Achats de m.p & aut.approv.	95 713	57 322	38 391	66,97
Autres achats & charges externes	3 700 632	3 616 229	84 404	2,33
Total	9 589 730	9 148 352	441 377	4,82
MARGE SUR M/SES & MAT	4 837 784	4 819 189	18 594	0,39
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	108 359	86 747	21 612	24,91
Salaires et Traitements	2 814 910	2 349 133	465 778	19,83
Charges sociales	1 238 658	1 007 584	231 075	22,93
Amortissements et provisions	234 159	340 555	-106 396	-31,24
Autres charges	112 793	12 577	100 216	796,79
Total	4 508 880	3 796 596	712 285	18,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	328 903	1 022 594	-693 691	-67,84
Produits financiers	96 620		96 620	
Résultat financier	96 620		96 620	
RESULTAT COURANT	425 523	1 022 594	-597 071	-58,39
Produits exceptionnels	8 850		8 850	
Charges exceptionnelles	9 060	51 757	-42 697	-82,49
Résultat exceptionnel	-210	-51 757	51 547	-99,59
Participation des salariés		81 963	-81 963	-100,00
Impôts sur les bénéfices	86 295	180 390	-94 095	-52,16
RESULTAT DE L'EXERCICE	339 018	708 484	-369 466	-52,15



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SAS 3H DISTRIBUTION

COMPTES ANNUELS
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

expertise comptable

social

conseil

commissariat aux comptes

audit

Siège Social : Le Thelemos 12 et 15 quai du commerce C.P. 50203 69336 Lyon Cedex 09

Tél. 04 78 43 45 55 Web. <http://www.orial.fr>

Membre du réseau JPA international

SAS au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes,

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 961	6 961		
Fonds commercial	800 670	203 000	597 670	602 670
Autres immobilisations incorporelles	559 539	159 868	399 671	479 605
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	603 819	383 105	220 714	251 149
Immob. en cours / Avances & acomptes				1 828
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 585		35 585	30 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 006 574	752 933	1 253 640	1 365 721
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	651 883	62 481	589 403	695 147
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 473 770	99 578	2 374 192	3 050 798
Fournisseurs débiteurs	991 752		991 752	367 906
Personnel	459		459	3 689
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	114 060		114 060	114 687
Autres créances	2 871 860		2 871 860	2 690 980
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	118 759		118 759	76 953
Charges constatées d'avance	100 261		100 261	98 611
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 322 805	162 059	7 160 746	7 098 770
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 329 378	914 992	8 414 386	8 464 491

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000	456 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 987	1 987
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 600	45 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 043 202	3 334 717
Résultat de l'exercice	339 018	708 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 885 806	4 546 788
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	124 500	143 965
Provisions pour charges	31 684	31 684
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156 184	175 649
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		180 390
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 463 199	1 306 443
<i>Personnel</i>	503 570	524 988
<i>Organismes sociaux</i>	328 726	359 354
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	308 971	346 046
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	42 999	74 501
Dettes fiscales et sociales	1 184 266	1 304 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	98 364	187 128
Produits constatés d'avance	626 567	763 204
TOTAL DETTES	3 372 396	3 742 054
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 414 386	8 464 491

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron
330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept juin,
Au siège social de l'associé unique, à Paris,

La société Canon France, société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros, ayant son siège social 14 rue Emile Borel, 75017 Paris, 738 205 269 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Patrick Chapuis,

Agissant en qualité d'associé unique de la société 3H Distribution, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Modifications des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposées lui ont été soumis et ont été soumis au Comité Social et Economique.

Connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont le montant s'élève à 13.094 euros, représentant un impôt de 3.274 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 339.017 euros, en totalité au compte "report à nouveau", qui présentera ainsi, après affectation, un solde de 4.382.218 euros.

L'associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2022	0 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2021	830.000 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2020	0 €	0 €	0 €	0 €

TROISIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIEME DECISION

Modifications des statuts

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion, décide de modifier les stipulations statutaires conformément au projet de statuts annexés au présent procès-verbal, de sorte notamment à :

- mettre les statuts en adéquation avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- supprimer la faculté offerte au Président de la société de transférer le siège de la société en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes, de sorte que la décision de transférer le siège de la société relève de la compétence exclusive de l'associé unique,
- modifier le délai dans le cadre duquel le Comité social et économique doit être informé par tous moyens de tout projet de décision avant la date à laquelle l'associé unique ou les associés est (sont) appelé(s) à se prononcer, en le réduisant de 10 jours ouvrés à 8 jours.

L'associé unique approuve dans son ensemble les nouveaux statuts de la société tels qu'annexés au présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'associé unique

La société Canon France

Représentée par Monsieur Patrick Chapuis

Signature: Patrick Chapuis
Patrick Chapuis (27 juin 2024 13:02 GMT+2)

E-mail: patrick.chapuis@cf.canon.fr

Fonction: président

Société: canon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

3H Distribution

Société par actions simplifiée
au capital de 456 000€

Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

3H Distribution

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société 3H Distribution,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3H DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

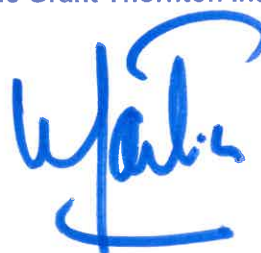
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Vianney Martin

Associé

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 961	6 961		
Fonds commercial	800 670	203 000	597 670	602 670
Autres immobilisations incorporelles	559 539	159 868	399 671	479 605
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	603 819	383 105	220 714	251 149
Immob. en cours / Avances & acomptes				1 828
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 585		35 585	30 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 006 574	752 933	1 253 640	1 365 721
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	651 883	62 481	589 403	695 147
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 473 770	99 578	2 374 192	3 050 798
Fournisseurs débiteurs	991 752		991 752	367 906
Personnel	459		459	3 689
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	114 060		114 060	114 687
Autres créances	2 871 860		2 871 860	2 690 980
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	118 759		118 759	76 953
Charges constatées d'avance	100 261		100 261	98 611
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 322 805	162 059	7 160 746	7 098 770
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 329 378	914 992	8 414 386	8 464 491

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000	456 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 987	1 987
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 600	45 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 043 202	3 334 717
Résultat de l'exercice	339 018	708 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 885 806	4 546 788
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	124 500	143 965
Provisions pour charges	31 684	31 684
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156 184	175 649
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		180 390
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 463 199	1 306 443
<i>Personnel</i>	503 570	524 988
<i>Organismes sociaux</i>	328 726	359 354
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	308 971	346 046
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	42 999	74 501
Dettes fiscales et sociales	1 184 266	1 304 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	98 364	187 128
Produits constatés d'avance	626 567	763 204
TOTAL DETTES	3 372 396	3 742 054
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 414 386	8 464 491

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	7 321 277	6 029 652	1 291 626	21,42
Production vendue	6 688 556	7 321 171	-632 616	-8,64
Autres produits	417 680	616 719	-199 039	-32,27
Total	14 427 513	13 967 542	459 972	3,29
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	5 668 198	5 228 687	439 511	8,41
Variation de stock (m/ses)	125 187	246 114	-120 928	-49,13
Achats de m.p & aut.approv.	95 713	57 322	38 391	66,97
Autres achats & charges externes	3 700 632	3 616 229	84 404	2,33
Total	9 589 730	9 148 352	441 377	4,82
MARGE SUR M/SES & MAT	4 837 784	4 819 189	18 594	0,39
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	108 359	86 747	21 612	24,91
Salaires et Traitements	2 814 910	2 349 133	465 778	19,83
Charges sociales	1 238 658	1 007 584	231 075	22,93
Amortissements et provisions	234 159	340 555	-106 396	-31,24
Autres charges	112 793	12 577	100 216	796,79
Total	4 508 880	3 796 596	712 285	18,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	328 903	1 022 594	-693 691	-67,84
Produits financiers	96 620		96 620	
Résultat financier	96 620		96 620	
RESULTAT COURANT	425 523	1 022 594	-597 071	-58,39
Produits exceptionnels	8 850		8 850	
Charges exceptionnelles	9 060	51 757	-42 697	-82,49
Résultat exceptionnel	-210	-51 757	51 547	-99,59
Participation des salariés		81 963	-81 963	-100,00
Impôts sur les bénéfices	86 295	180 390	-94 095	-52,16
RESULTAT DE L'EXERCICE	339 018	708 484	-369 466	-52,15

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 414 386 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 339 018 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	800 670			800 670
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566 500			566 500
Immobilisations incorporelles	1 367 170			1 367 170
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	358 344	2 637		360 981
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	234 151	15 224	8 871	240 504
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
- Immobilisations corporelles en cours	1 828		1 828	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	596 657	17 861	10 699	603 819
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 468	5 117		35 585
Immobilisations financières	30 468	5 117		35 585
ACTIF IMMOBILISE	1 994 295	22 978	10 699	2 006 574

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 861	5 117	22 978
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 861	5 117	22 978
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 828		1 828
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 871		8 871
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 699		10 699

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 203 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 895	79 934		166 829
Immobilisations incorporelles	86 895	79 934		166 829
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 598	26 973		210 571
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 748	20 263	7 811	170 201
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Immobilisations corporelles	343 680	47 236	7 811	383 105
ACTIF IMMOBILISE	430 574	127 170	7 811	549 933

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 587 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 585		35 585
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 473 770	2 473 770	
Autres	3 978 131	3 978 131	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	100 261	100 261	
Total	6 587 747	6 552 162	35 585
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Copy volume et FAE-Ventes	885 660
Clients Factures a Etablir - Divers	153 669
RRR a obtenir avance fournisseurs	991 752
Pers. indemnités journalière securi	32
Total	2 031 112

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	99 578
TOTAL	99 578

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 99 578.19 €.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000	15,20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	30 000	15,20

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	3 334 717
Résultat de l'exercice précédent	708 484
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 043 202
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 043 202
Total des affectations	4 043 202

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentation	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	3 334 717	708 484	708 484		4 043 202
Résultat de l'exercice	708 484	-708 484	339 018	708 484	339 018
Total Capitaux Propres	4 546 788		1 047 502	708 484	4 885 806

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	122 370	10 980	8 850		124 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 595		21 595		
Total	175 649	10 980	30 445		156 184
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 980	21 595		
Financières					
Exceptionnelles			8 850		

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en considérant les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 372 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 463 199	1 463 199		
Dettes fiscales et sociales	1 184 266	1 184 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	98 364	98 364		
Produits constatés d'avance	626 567	626 567		
Total	3 372 396	3 372 396		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Au 31/12/2023, une partie de la provision congés payés comprend une provision pendant les arrêts maladies à hauteur de 10 980 €.

Ce choix a été retenu par l'entité en matière de rétroactivité des mesures et du délai de prescription adopté, et en raison des incertitudes juridiques qui entourent cette décision.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Prov Fact non parvenues fournisseur	561 365
Dettes provisions pour congés payés	271 477
Personnel 13e mois et autres charges	217 332
Personnel - Agefiph à payer	7 350
Charges sociales à payer sur prov c	116 735
Charges sociales à payer sur autres	77 048
CET - CFE et CVAE à payer	575
Charges fiscales à payer sur autres	8 104
Charges fiscales à payer sur provis	12 478
Autres impôts à payer	8 794
Total	1 281 258

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	100 261		
Total	100 261		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance - CT	626 567		
Total	626 567		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Ventes de marchandises	7 321 277
Production vendue de services	6 688 556
TOTAL	14 009 833

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 060	
Autres charges	8 000	
Provisions pour risques et charges		8 850
TOTAL	9 060	8 850

Les charges exceptionnelles de l'exercice s'élèvent à 9 060.01 € et se décomposent ainsi :

- valeur comptable des éléments d'actif cédés : 1 060.01 €
- dommages et intérêts : 8 000 €

Les produits exceptionnels de l'exercice s'élèvent à 8 850 € et se décomposent ainsi :

- reprise de provision pour risques et charges : 8 850 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	425 523	86 348	339 176
+ Résultat exceptionnel	-210	-53	-158
- Participations des salariés			
Résultat comptable	425 313	86 295	339 018
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Autres informations

Commissaires aux Comptes

Les honoraires de certification portés en charge sont de 15 142 € HT pour l'exercice.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 57 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Apprentis	5	
Cadre	23	
Non-cadre	15	
Maitrise	14	
Total	57	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 103 869 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de mobilité du personnel : 2%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux de charges : 50%

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 414 386 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 339 018 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	800 670			800 670
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566 500			566 500
Immobilisations incorporelles	1 367 170			1 367 170
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	358 344	2 637		360 981
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	234 151	15 224	8 871	240 504
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
- Immobilisations corporelles en cours	1 828		1 828	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	596 657	17 861	10 699	603 819
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 468	5 117		35 585
Immobilisations financières	30 468	5 117		35 585
ACTIF IMMOBILISE	1 994 295	22 978	10 699	2 006 574

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 861	5 117	22 978
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 861	5 117	22 978
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 828		1 828
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 871		8 871
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 699		10 699

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 203 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 895	79 934		166 829
Immobilisations incorporelles	86 895	79 934		166 829
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 598	26 973		210 571
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 748	20 263	7 811	170 201
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Immobilisations corporelles	343 680	47 236	7 811	383 105
ACTIF IMMOBILISE	430 574	127 170	7 811	549 933

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 587 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 585		35 585
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 473 770	2 473 770	
Autres	3 978 131	3 978 131	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	100 261	100 261	
Total	6 587 747	6 552 162	35 585
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Copy volume et FAE-Ventes	885 660
Clients Factures a Etablir - Divers	153 669
RRR a obtenir avance fournisseurs	991 752
Pers. indemnités journalière securi	32
Total	2 031 112

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	99 578
TOTAL	99 578

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 99 578.19 €.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000	15,20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	30 000	15,20

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	3 334 717
Résultat de l'exercice précédent	708 484
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 043 202
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 043 202
Total des affectations	4 043 202

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentation	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	3 334 717	708 484	708 484		4 043 202
Résultat de l'exercice	708 484	-708 484	339 018	708 484	339 018
Total Capitaux Propres	4 546 788		1 047 502	708 484	4 885 806

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	122 370	10 980	8 850		124 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 595		21 595		
Total	175 649	10 980	30 445		156 184
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 980	21 595		
Financières					
Exceptionnelles			8 850		

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en considérant les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 372 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 463 199	1 463 199		
Dettes fiscales et sociales	1 184 266	1 184 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	98 364	98 364		
Produits constatés d'avance	626 567	626 567		
Total	3 372 396	3 372 396		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Au 31/12/2023, une partie de la provision congés payés comprend une provision pendant les arrêts maladies à hauteur de 10 980 €.

Ce choix a été retenu par l'entité en matière de rétroactivité des mesures et du délai de prescription adopté, et en raison des incertitudes juridiques qui entourent cette décision.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Prov Fact non parvenues fournisseur	561 365
Dettes provisions pour congés payés	271 477
Personnel 13e mois et autres charges	217 332
Personnel - Agefiph à payer	7 350
Charges sociales à payer sur prov c	116 735
Charges sociales à payer sur autres	77 048
CET - CFE et CVAE à payer	575
Charges fiscales à payer sur autres	8 104
Charges fiscales à payer sur provis	12 478
Autres impôts à payer	8 794
Total	1 281 258

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	100 261		
Total	100 261		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance - CT	626 567		
Total	626 567		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Ventes de marchandises	7 321 277
Production vendue de services	6 688 556
TOTAL	14 009 833

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 060	
Autres charges	8 000	
Provisions pour risques et charges		8 850
TOTAL	9 060	8 850

Les charges exceptionnelles de l'exercice s'élèvent à 9 060.01 € et se décomposent ainsi :

- valeur comptable des éléments d'actif cédés : 1 060.01 €
- dommages et intérêts : 8 000 €

Les produits exceptionnels de l'exercice s'élèvent à 8 850 € et se décomposent ainsi :

- reprise de provision pour risques et charges : 8 850 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	425 523	86 348	339 176
+ Résultat exceptionnel	-210	-53	-158
- Participations des salariés			
Résultat comptable	425 313	86 295	339 018
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Autres informations

Commissaires aux Comptes

Les honoraires de certification portés en charge sont de 15 142 € HT pour l'exercice.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 57 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Apprentis	5	
Cadre	23	
Non-cadre	15	
Maitrise	14	
Total	57	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 103 869 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de mobilité du personnel : 2%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux de charges : 50%